



CONSEIL GENERAL D'ALLAMAN

Conseil général du 4 octobre 2021

Extrait de procès-verbal

Préavis No 7/2021 Demande d'un crédit complémentaire d'un montant de CHF 114'910

DECISION

Le Conseil général d'Allaman

- Vu le préavis municipal No 7/2021
- Entendu le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Décide

D'accepter le préavis 7/2021 tel que présenté soit :

- D'accorder un crédit complémentaire de CHF 114'910.00 destiné au ménage courant et à l'entretien de plusieurs ouvrages du patrimoine communal, touchant les Domaines, Bâtiments et les Routes.
- De financer ce crédit par les liquidités courantes.

La Présidente

Lara Dizerens



La Secrétaire

Başak Zanon